



**HAL**  
open science

**“ L’arabe français ” : des représentations de locuteurs  
sur une variété d’arabe dialectal maghrébin propre à la  
France**

Luc Biichlé

► **To cite this version:**

Luc Biichlé. “ L’arabe français ” : des représentations de locuteurs sur une variété d’arabe dialectal maghrébin propre à la France. Cahiers de linguistique : revue de sociolinguistique et de sociologie de la langue française, 2016. hal-04878567

**HAL Id: hal-04878567**

**<https://hal.science/hal-04878567v1>**

Submitted on 10 Jan 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# « L'arabe français » : des représentations de locuteurs sur une variété d'arabe dialectal maghrébin propre à la France

Luc Biichlé, Laboratoire Identité Culturelle, Textes et Théâtralité, Université d'Avignon.

Mots clés/keywords : plurilinguisme, arabe, représentations, identité, réseau.

## Introduction

En 2003, un enquêté algérien installé en France depuis 34 ans me déclara « *mon arabe, c'est une langue d'ici* », énoncé qui suscita ma curiosité puisque cette personne évoquait une variété d'arabe revendiquée<sup>1</sup> et une localisation inhabituelle : l'Hexagone. Au cours de ce recueil de données, sept enquêtés sur trente firent mention d'un parler arabe propre à la France. Je retrouvai plusieurs fois des déclarations similaires au fil des enquêtes suivantes mais c'est en 2012, lors d'un enregistrement, qu'un enquêté marocain installé en France depuis 35 ans, me dit « *quand c'est des jeunes j'parle heu l'arabe français* », énoncé qui me relança sur le sujet.

Les données qui fondent cet article sont le fruit de quatre enquêtes<sup>2</sup> réalisées dans la région Rhône-Alpes auprès de locuteurs, migrants ou non, des parlers arabes et berbères les plus répandus :

- 30 entretiens avec des migrants maghrébins non primo-arrivant (Biichlé, 2003) ;
- 105 entretiens avec des migrants maghrébins, primo-arrivant ou non, sur 13 organismes sociaux (Biichlé, 2007) ;
- 35 entretiens avec les membres de deux familles d'origine berbère sur trois générations (14 familles) (Biichlé, 2012) ;
- 8 entretiens auprès de 4 Français arabophones, dont 2 d'origine maghrébine, et de 4 Maghrébins résidant en France depuis plus de 25 ans (2012).

Dans cet article sociolinguistique, je garderai à l'esprit que langues, identités et représentations sont inexorablement intriquées, toujours dynamiques, et qu'elles vivent et s'actualisent au sein des réseaux sociaux.

## 1. Le découpage du monde

Une représentation sociale est toujours « *une façon de découper le réel pour un groupe donné en fonction d'une pertinence donnée* » (Moore : 2001) et, cette division de la réalité participe

---

<sup>1</sup> Vs/ manifester (Lüdi : 1995).

<sup>2</sup> Entretiens individuels semi directifs enregistrés.

au fondement de l'identité puisqu'elle « *concourt à l'établissement d'une vision de la réalité commune à un ensemble social* » (Jodelet, 1993). Or, la plupart du temps, c'est la langue qui effectue ce découpage du réel. A titre d'exemple, on peut citer l'absence de bleu/vert en latin et en gaélique, la division de la famille<sup>3</sup>, le genre, les termes d'adresse, le lexique des émotions ou encore l'opposition animé/inanimé en swahili. L'arabe ne fait pas exception et on trouve de multiples représentations autour de ses variétés, de leurs caractéristiques, locuteurs, localisations, parmi lesquelles, l'arabe français.

## **2. Aperçu de la situation sociolinguistique au Maghreb**

Au Maghreb (Tunisie, Maroc et Algérie), la langue officielle est l'arabe littéraire mais, sur cette zone géographique, coexistent plusieurs familles de parlers que l'on peut regrouper de manière lapidaire :

- les arabes dialectaux qui sont les langues de la majorité des locuteurs dans les trois pays ;
- les berbères qui concernent un nombre important de locuteurs essentiellement au Maroc et en Algérie ;
- et le français, langue de l'ancien colonisateur, qui est encore très présent.

Le système linguistique du Maghreb est considéré comme une diglossie (Ferguson, 1959), situation que l'on peut définir comme la coexistence d'une variété haute, l'arabe littéraire, apprise à l'école, lue, écrite, parlée exclusivement en contexte formel et très valorisée puisque langue de la littérature et du coran, avec des variétés qualifiées de basses, arabes dialectaux et berbères, exclusivement utilisées en contexte informel, dans la vie courante ou dans la famille, souvent considérées comme pauvres et très dévalorisées.

La situation réelle est nettement moins manichéenne puisqu'il existe des espaces intermédiaires entre les variétés hautes et basses (Laroussi, 1993 ; Dufour, 2009) et que le français est toujours présent dans beaucoup de domaines (administration, enseignement supérieur). D'autre part, si la variété haute est celle de l'écrit, certaines variétés d'arabe dialectal et de berbère sont en voie de standardisation et sont maintenant également utilisées à l'écrit ; on trouve d'ailleurs des journaux en arabe dialectal depuis quelques années<sup>4</sup> comme beaucoup de mails ou de SMS (Caubet, 2004).

En outre, et c'est important pour appréhender la suite, on peut opérer des distinctions lexicales, morphosyntaxiques ou accentuelles entre les arabes marocain, algérien et tunisien (Laroussi, 1993 ; Caubet, 1998 ; Embarki, 2004), voire entre les variétés d'un même pays

---

<sup>3</sup> Ex : en arabe, on distingue la fille du frère (bentkhuya) de celle de la sœur (bentukhti).

<sup>4</sup> Ex : Khbar Bladna au Maroc.

(Taleb-Ibrahimi, 1995 ; Caubet : 2002), distinctions partagée par de très nombreux locuteurs (Biichlé : 2007).

Enfin, certains évoquent un continuum (Biichlé : *ibid.*) « *dans lequel on est bien obligé de découper, plus ou moins arbitrairement, ce qu'on nomme des dialectes* » (Dufour, 2009 : 2).

On commence à entrevoir que ces taxonomies sont également une question de découpage de la réalité, de représentations. Mais si la situation sociolinguistique autour de l'arabe au Maghreb est complexe, elle ne l'est pas moins en France.

### **3. L'arabe en France**

Il est difficile de trouver des données précises sur le nombre de locuteurs de l'arabe en France mais trois millions de locuteurs au moins le parlent quotidiennement (Dufour, 2009) sur les cinq à six millions de personnes originaires du Maghreb (INSEE, 2012). Il concerne donc potentiellement plusieurs millions de personnes migrantes ou d'ascendance maghrébine, cette dernière catégorie étant peut-être la plus concernée par « l'arabe français » puisqu'ayant la plupart du temps appris l'arabe en France.

Là encore, entre une variété unique ou trois variétés distinctes, algérien, tunisien et marocain, tous types de représentations existent :

4ex : « *Algérien, marocain et tunisien, c'est pareil, je comprends tout* ».

6ex : « *la parole algérienne marocaine tunisienne [...] c'est pas les mêmes* ».

Lorsqu'on demande aux locuteurs en quoi ils parlent, ils restent souvent vagues : l'arabe sans autre précision (Fihon : 2009 ; Billiez, Abouzaid & Biichlé : 2012). Toutefois, lorsque l'on approfondit les entretiens, des dénominations plus précises font surface :

12ex : « *c'est l'algérien, la langue que je j'emploie quoi* ».

13 ex : « *Ben on parle marocain* ».

26ex : « *Notre langue hein, tunisien* ».

Les raisons de ce manque de précisions peuvent être attribuées à la facilité d'utiliser un terme générique, à l'idéalisation de l'arabe littéraire et au statut inversement négatif de la darija<sup>5</sup> trop souvent perçue comme une langue pauvre, vulgaire, abâtardie par le français (Taleb-Ibrahimi : 1995 ; Caubet : 1998 ; Dufour : 2009) ou encore, à une méconnaissance des locuteurs comme certains descendants de migrants. Pour ces derniers, il en résulte des conséquences en termes d'évaluation des productions (représentation d'un bilinguisme de réception), de l'insécurité linguistique, voire du mutisme :

- E18Ag : « *donc l'arabe [...] j'le baragouine !* ».

---

<sup>5</sup> Darija : arabe dialectal /vs/fusha (arabe littéraire).

- E4Kf : « *j'parle pas arabe... les insultes oui !* »

A l'instar des autres migrations, l'arabe dialectal est essentiellement transmis et appris dans les familles, hors du contexte institutionnel (Barontini, 2009), parfois sur plusieurs générations et de manière variables en fonction des situations familiales, du réseau, des individualités, des liens avec le pays d'origine, etc. (Gadet, 2003). La majorité des migrants maghrébins déclare d'ailleurs avoir transmis l'arabe (Fihlon, 2009) :

29ex : « *je le prends (lui apprend) le français et tac l'arabe* ».

31ex : « *A la maison, je parle tunisien et ils comprennent mes enfants* ».

Certains parlars issus des migrations sont donc installés de façon durable en France (Gadet, 2003 ; Billiez, 2005) et transmis en famille ou au sein des réseaux, quelle que soit la génération ou l'origine (maghrébine ou française) :

19ex (migrante berbérophone marocaine) : « *je l'ai appris ici [...] avec les femmes ici* ».

E3Cf (origine berbère marocaine, 2<sup>e</sup> génération) : « *je l'ai appris en France* ».

E17Ag (origine algérienne, 2<sup>e</sup> génération) : « *ben c'est ma langue que j'ai appris, l'ai appris là !* »

E11Tf (origine française) : « *ici, à la maison, et j'ai appris comme ça* ».

P8Cg (origine arabe et berbère, 3<sup>e</sup> génération) : « *Avec ma maman... des fois aussi, ma grand-mère elle m'aide* ».

Au niveau des pratiques langagières, toutes les situations existent en France, du bilinguisme de réception jusqu'à l'usage quasi-exclusif de l'arabe. Ce dernier a donc une incontestable fonction véhiculaire (Billiez, 1992), interethnique ou intergénérationnelle, voire une fonction vernaculaire (Biichlé, 2003). Cependant, certains auteurs évoquent également un parler bilingue « *qui n'est pas tout à fait la langue d'origine ni tout à fait la langue d'accueil* » (Gadet, 2003) avec des hybridations, des mélanges ou des alternances de code (Billiez, 1992 ; Trimaille, 2004), parler dont la réalité paraît incontestable mais que certains locuteurs, comme nous le verrons plus loin, appréhendent de toute autre manière...

Quoi qu'il en soit, l'endroit où l'on parle, apprend ou transmet l'arabe, demeure très majoritairement le réseau social, qu'il s'agisse de la famille, du groupe de pairs ou autres connaissances.

#### **4. Des réseaux sociaux et des propriétés**

Le réseau social agit sur la langue comme une sorte de matrice<sup>6</sup> ou d'incubateur. Celle-ci se façonne, évolue et change au fil des interactions entre les membres, véhiculant les représentations des personnes et fondant des identités communes dans un mouvement dynamique et totalement interactif ; les représentations communes fonderont les identités, qui

---

<sup>6</sup> Pascal Picq parle d' « *utérus culturel* » à propos du développement de l'enfant et de son langage (2008 : 70).

gèneront les groupes, qui ratifieront, créeront ou changeront les formes linguistiques, et ainsi de suite dans un mouvement perpétuel et circulaire.

C'est donc en majeure partie par son réseau social qu'une personne est exposée aux langues et aux représentations des autres, notamment linguistiques. En effet, de la structure de celui-ci, vont découler le capital social de la personne (Merklé, 2004), ses pratiques, ses représentations et son identité ; on est d'ailleurs proche de la « *structure structurante, qui organise les pratiques et la perception des pratiques* » chère à Bourdieu (1979, 191).

Les propriétés de la structure d'un réseau sont donc prégnantes et tout particulièrement la densité<sup>7</sup> et la multiplicité<sup>8</sup> qui vont de paire et agissent comme des mécanismes de renforcement des normes (Milroy, 1987), qu'il s'agisse de normes sociales, identitaires, représentationnelles ou linguistiques (Labov, 2001 ; Biichlé, 2008). En d'autres mots, si une forme linguistique ou une représentation circule dans un réseau dense, elle a plus de chance d'être ratifiée par l'ensemble des membres. Ce renforcement des normes s'accompagne donc souvent d'une convergence des usages, notamment linguistiques (Jamin, Trimaille & Gasquet-Cyrus, 2006 ; Lambert, 2005).

Or, l'emploi de la langue d'origine est plus intense dans les réseaux denses, parents, amis et voisinage (Merabti, 1991) ou encore au sein du groupe de pairs (Biichlé, 2007), entraînant la convergence des pratiques et des représentations. Dans notre cas, la convergence vers une forme d'arabe parlé.

On retrouve l'articulation entre réseau social et pratiques langagières dans les propos des enquêtés :

« *Sur le chantier, on parle un mélange d'argot français/marocain/tunisien* ».

n°53 : « *le problème, c'est que je parle tout le temps en arabe, avec mes amis, mon mari* ».

n°18 : « *Dans mon quartier, je parle juste avec les Arabes* ».

n°50 : « *je parle plus en arabe parce que mes copains sont tous arabes* ».

Certains réseaux sociaux sont donc favorables à des variétés d'arabe dialectal maghrébin (Merabti, 1991 ; Deprez, 1994 ; Biichlé, 2008) et leur densité favorise la convergence des usages. Pour les mêmes raisons, cette convergence linguistique et représentationnelle peut s'accompagner d'une convergence identitaire.

## **5. La dimension identitaire**

---

<sup>7</sup> Densité : proportion de liens entre des personnes par rapport au nombre de liens potentiels (Degenne & Forsé : *ibid.*).

<sup>8</sup> Multiplicité (vs/ uniplicité) : une relation multiplexe sert à plusieurs sortes d'échanges à la fois. Ex : ami ET collègue de travail (Milroy : 1987).

Revendiquer une langue, c'est également revendiquer une identité (Tabouret-Keller, 1997) et l'on connaît de nombreux cas d'usage d'un répertoire verbal plurilingue comme stratégie identitaire par des locuteurs non migrant (Kallmeyer & Keim, 2002 ; Trimaille, 2004 ; Sakar, 2008), voire des cas où le locuteur revendique une langue sans la parler (Rampton, 1995 ; Billiez, 1992<sup>9</sup>). En effet, en fonction du contexte, un locuteur peut actualiser une facette identitaire pour s'identifier à un groupe symbolisé par une langue et ainsi produire de l'altérité envers d'autres agrégats sociaux ; ce peut être le cas des migrants ou des descendants dont l'identité est toujours remise en cause par le processus migratoire (Lüdi, 1995).

L'exemple suivant montre l'actualisation d'une facette identitaire arabe opposée aux facettes française ou berbère par un locuteur d'origine berbère, non arabophone, dans un contexte déterminé par la présence de pairs (effet du réseau) :

- E5Kg (2<sup>e</sup> génération, origine berbère algérienne) : « *moi, quand ch'uis avec mes collègues, ch'uis arabe !* »

Cette revendication peut viser l'adhésion au groupe de pairs (*collègues*) et/ou résulter d'une assignation identitaire de la société (Trimaille & Millet, 2000 ; Biichlé, 2010 ; Sabatier, 2011). En effet, « *se dire arabe, est une manière de faire allégeance à ce groupe déprécié socialement et à le réinvestir à l'encontre de la domination sociale* » (Sabatier, 2011 : 78-79).

Revendiquer une identité, c'est donc très souvent revendiquer une langue qui la symbolise quelle qu'en soit la réalité ou l'usage. Dans notre cas, c'est non seulement l'arabe, mais également, pour certains, l'arabe français, ce qui pourrait représenter une stratégie pour conserver l'identité originelle tout en répondant aux exigences de la nouvelle société.

## **6. L'arabe français**

A l'instar des distinctions linguistiques et identitaires entre pays du Maghreb, la plupart des enquêtés distinguent l'arabe parlé en France des variétés maghrébines évoquant le lexique, le mélange avec le français, l'accent ou le débit :

M14Ag (algérien, 2 ans en France) : « *En France, c'est le choix des mots qui est différent* ».

M13Mf (marocaine, 5 ans en France) : « *ils parlent vite et ils ont un accent [...] en plus, ils mélangent l'arabe avec le français* ».

Mais pour certains enquêtés, migrants ou descendants, l'algérien, le tunisien, le marocain et le français convergent vers un seul parler :

(algérien, 35 ans en France) « *Ici, il y a peut-être un nouveau dialecte qui est né et qui serait le mélange des trois et du français* ».

M12Mg (marocain, 35 ans en France) : « *l'arabe français, ça ça existe !* »

---

<sup>9</sup> « *L'arabe c'est ma langue mais je la parle pas* » (corpus Billiez, 1985 : 103).

E18Ag (descendant, 52 ans) : « *Aujourd'hui on a tous ici une langue commune pour qu'on puisse se comprendre* ».

D'ailleurs, certains descendants de migrants revendiquent clairement ce parler commun français :

« *Mon arabe [...] c'est une langue d'ici* ».

E18Ag : « *c'est ma langue que j'ai appris, l'ai appris là!* ».

Distinctions que l'on retrouve chez les migrants :

M12Mg : « *Y parlent arabe mais, l'arabe à la française quoi! [...] on reconnaît toujours heu heu toujours que heu c'est c'est un Français qui a appris l'arabe* ».

M13Mf : « *y parlent pas comme nous* ».

Dans chaque cas, un groupe social précis (y, nous, on) est associé à un parler identifié (à la française) et localisé (ici, là). D'ailleurs, ce lien est si fort que certains locuteurs français déclarent que ce sont les Maghrébins qui ont un accent :

E18Ag : « *un Marocain Tunisien ou Algérien qui viennent du bled, je suis capable de comprendre, de savoir où y d'où y vient, parce que y'a des accents [...] en France, y'a pas d'accent, y'a pas d'accent [...] nous, Français d'origine maghrébine on a pas d'accent* ».

Bien sûr, c'est toujours l'autre qui a un accent et l'on trouve une position symétriquement opposée chez cette enquêtée migrante :

M13Mf : « (en France) *les Arabes, y y y-z-ont y-z-ont un accent* »<sup>10</sup>.

Ces actualisations identitaires, identifications ou différenciations par le débit ou l'accent, comportent une part de subjectivité et demeurent difficile à préciser, ce qui n'ôte d'ailleurs rien à leur crédit, mais certains traits linguistiques sont plus tangibles.

## 6.1 Alternance de code ou variété ?

Le premier trait distinctif mentionné par les enquêtés est le mélange, l'alternance codique :

(descendant) : « *L'arabe de tous les jours, c'est un mélange* ».

(descendant) : « *Notre discours de tous les jours, c'est le panaché* ».

M13Mf (migrante) : « *ils mélangent l'arabe avec le français* ».

M12Mg (migrant) : « *y mélange français arabe* ».

Ce trait est d'ailleurs décrit par de nombreux auteurs (Gadet, 2003 ; Billiez, 2005 ; Lambert, 2005) mais il pose le problème du statut des segments incriminés. En effet, s'il s'agit seulement d'alternances codiques, on évoquera un parler bilingue mais en revanche, si ces segments font partie de la variété comme en arabe dialectal maghrébin (Taleb-Ibrahimi, 1995 ; Kouidri, 2009 ; Dufour, 2009), il s'agit d'une forme d'hybridation, d'un parler propre à la France.

## 6.2 Des liens entre lexique et identité

---

<sup>10</sup> « On leur reproche généralement un mauvais accent » (Barontini, 2013 : 213).

Outre les segments/emprunts en français et les formes désormais communes (kif kif, chouïa, fluss, hallal, etc.), les enquêtés, migrants ou non, évoquent l'usage de formes lexicales qui semblent converger vers l'algérien<sup>11</sup> :

M12Mg : « [ʃhal], [qadɛʃ] non ! »<sup>12</sup>.

M11Tg : « *plutôt [bəzɛʃ] que [barʃa]* »<sup>13</sup>.

M14Ag : « *tout les jeunes y disent [bizɛʃ] ici* ».

E18Ag : « *si le mec sort un mot comme celui-ci [təwa]*<sup>14</sup>, *on va lui dire attends on comprend pas !* »

Dans ce dernier exemple, l'usage de [təwa] est désigné comme une dérogation à la norme française dont l'existence montre d'ailleurs la réalité du parler. Certains descendants expriment clairement cette perception de la norme en France :

E18Ag : « *Comme y fallait communiquer ensemble, la langue elle s'est uniformisée* ».

A l'inverse, les migrants évoquent des dérogations à la norme maghrébine en évoquant le registre de langue qui leur semble familier, inapproprié, voire grossier :

M14Ag : « *c'est la [hes] (la dèche) par exemple j'peux pas l'dire en Algérie [...] pour nous, la [hes] en Algérie, c't'un gros mot* ».

M14Mf : « *y-z-ont un... ils parlent, la plupart du temps l'algot (l'argot)* ».

E12Mg : « *en France heu... on on peut mélanger des mots que normal'ment on... on devrait pas... heu comment je peux dire... [...] des mots des gros mots quoi* ».

Le vulgaire ou l'inapproprié sont toujours une question de représentation de la norme et ces exemples montrent que les locuteurs français ne sont pas au fait des normes maghrébines, ce qui participent également à la détermination des identités respectives. Certains migrants expriment d'ailleurs clairement ce clivage entre arabophones maghrébins et français :

M12Mg : « *et là tu sais qu'c'est c'est pas un Arabe, XX un vrai Arabe* ».

Ici, le lien entre identité et langue apparaît à nouveau clairement : un « vrai Arabe » qui parle l'arabe maghrébin et les Français qui parlent l'arabe de France. Ce type de catégorisation participe d'ailleurs souvent au sentiment de manque de maîtrise, à l'auto-dévalorisation et à l'insécurité linguistique des locuteurs :

E18Ag : « *je remplace des mots qui sont pas les bons* ».

On retrouve d'ailleurs cette distinction entre arabophones français et maghrébins associée au vocable « jeunes » qui désigne les descendants de migrants mais aussi, plus globalement, les locuteurs des quartiers, pas forcément d'origine maghrébine. Le vocable désigne donc ceux qui ont appris en France, qui revendiquent/manifestent une facette identitaire arabe, avec lesquels on utilise un de leurs parlers, l'arabe français :

---

<sup>11</sup> L'algérien reste, même si cette tendance se modifie actuellement au profit du marocain, la variété du plus grand nombre locuteurs en France, ce qui pourrait expliquer la convergence.

<sup>12</sup> [ʃhal] : « combien » en algérien /vs/ [gadɛʃ] ou [qadɛʃ] en tunisien (campagne ou ville).

<sup>13</sup> [bəzɛʃ] : « beaucoup » en algérien /vs/ [barʃa] en tunisien.

<sup>14</sup> [təwa] : « maintenant » en tunisien /vs/ [dorka] en algérien ou [daba] en marocain.

M12Mg (migrant, 35 ans en France) : « *quand c'est des jeunes j'parle heu l'arabe français donc pour que heu... pour qu'y me comprend heu mieux* ».

Enfin, au niveau phonologique, j'ai souvent constaté l'affaiblissement de la paire minimale [q]/[k] chez ces descendants de migrants, moins familiers de l'espace phonologique de l'arabe, ce qui est autre un signe de convergence. Par exemple, E18Ag m'a raconté qu'au milieu d'un discours devant une association maghrébine, il avait prononcé [kanun] (braséro) au lieu de [qanun] (loi), déclenchant l'hilarité générale.

## **Conclusion**

Les différences invoquées pour distinguer les parlers arabes au Maghreb, qu'elles émanent des chercheurs ou des locuteurs, quelles soient lexicales, morphosyntaxiques, pragmatiques, accentuelles, identitaires ou motivées par les alternances avec le français, sont exactement celles citées par les enquêtés à propos de l'arabe français. Il paraît donc parfaitement légitime de distinguer cette variété propre à la France surtout lorsqu'on sait que des « *différences minimales feront des différences de langues tandis que dans d'autres cas, des différences provoquant la non-compréhension seront délibérément négligées* » (Madray & Marcellesi, 1981 : 21), et que, quoi qu'il en soit, le choix identitaire prévaudra. Le cas de l'arabe français n'est d'ailleurs pas unique puisque l'on observe des phénomènes similaires avec d'autres langues telles que le « *parler melandjao* » des migrants espagnols (Lagarde, 1996).

Bien entendu, à l'instar de toute langue, et tout particulièrement de celles qui accompagnent un processus migratoire, l'arabe français est dynamique, protéiforme, il évolue au fil des migrations, des générations, des mutations de la société, et son usage varie en fonction des réseaux au sein desquels il s'actualise, des locuteurs, de leurs parcours de vie ainsi que des oscillations identitaires de chacun.

Ainsi, les événements qui jalonnent la vie de tous, migrant, descendant ou français de longue date, tels que la rencontre d'un conjoint, l'arrivée d'un enfant, une séparation ou un décès, l'ouverture ou la reconfiguration du réseau social, le sentiment d'être accepté ou non par la société et l'attitude de celle-ci, peuvent à tout moment déclencher l'adhésion à une identité nationale, supranationale ou transnationale, avec un élan vers ce qui l'incarne généralement, la langue, qu'il s'agisse du français ou de l'arabe.

Plus globalement, cela pose le problème des représentations d'une identité statique et monolingue alors que la réalité humaine est plurielle et dynamique. D'ailleurs, les nouveaux moyens de communication favorisent les liens avec la terre d'origine et les descendants de migrants sont nombreux à revendiquer une identité transnationale (Biichlé, 2012). Pour eux,

l'arabe français peut donc représenter une manière de concilier la loyauté envers les origines et les exigences de la nouvelle société, une stratégie de différenciation individuante (Manço, 2002).

Quoi qu'il en soit, à l'image du beau et du laid ou du bon et du mauvais, les représentations des locuteurs ne sont jamais contestables puisqu'il s'agit de leur découpage du réel. Ainsi, comme le dit M12Mg : « *l'arabe français, ça ça existe !* ».

## Bibliographie

- Barontini A. 2013. *Locuteurs de l'arabe maghrébin – langue de France : Une analyse sociolinguistique des représentations, des pratiques langagières et du processus de transmission*. Thèse de doctorat, dir. D. Caubet & C. Miller, INALCO.
- Barontini A. 2009. Pratique et transmission de l'arabe maghrébin en France, *Langues et cité*, 15, 6.
- Biichlé, L. 2012. La transmission des langues et identités en contexte migratoire : le cas de deux familles de France d'origine berbère. In *Hommes & Migrations n° 1295*, 66-78.
- Biichlé, L. 2010. Intercompréhension et facettes identitaires : des représentations de migrants maghrébins. In *Synergies Europe n°5*, 15-22.
- Biichlé, L. 2008. La langue et le réseau social. *Ecarts d'identité*, n°112, 94-98.
- Biichlé, L. 2007. *Langues et parcours d'intégration d'immigrés maghrébins en France*. Thèse de doctorat, dir. J. Billiez, U. Stendhal Grenoble.
- Biichlé, L. 2003. *Vers un parler maghrébin de France à fonction véhiculaire et vernaculaire*, Mémoire de DEA, U. Stendhal Grenoble.
- Billiez, J. Biichlé, L., Abouzaid, M. 2012. A la recherche de l'« arabe vrai » en situation migratoire. *Dynamiques langagières en Arabophonies : variations, contacts, migrations et créations artistiques. Hommage offert à Dominique Caubet par ses élèves et collègues*. Estudios de dialectología árabe, 7, 293-309.
- Billiez J. 2005. Répertoires et parlers plurilingues. Déplacements à opérer et pistes à parcourir à l'école. *Du plurilinguisme à l'école. Vers une gestion coordonnée des langues en contextes éducatifs sensibles*, Peter Lang, 323-339.
- Billiez J. 1992. « Le parler véhiculaire interethnique » de groupes d'adolescents en milieu urbain. *Des Langues et des Villes*. Didier Érudition, 117– 126.
- Bourdieu P. 1979. *La Distinction, Critique sociale du jugement*. Minuit, Paris.
- Caubet D. 2004. L'intrusion des téléphones portables et des 'SMS' dans l'arabe marocain en 2002-2003. *Parlers jeunes ici et là-bas, Pratiques et Représentations*, L'Harmattan, 247-170.
- Caubet, D. 2002. Métissages linguistiques ici (en France) et là-bas (au Maghreb). *Ville-Ecole-Intégration Enjeux*, n°130, 117-132.
- Caubet D. 1998. Alternance de codes au Maghreb : pourquoi le français est-il arabisé ? *Plurilinguismes, alternance des langues et apprentissage en contexte plurilingue*, CERPL, 14, 121-142.
- Deprez, C. 1994. *Les enfants bilingues : langues et familles*, Didier, Paris.
- Dufour, J. 2009. La langue arabe, une et multiple. *Langues et cité. Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques, L'arabe en France*, n°15, 2-3, 1-3.
- Embarki M. 2004. Les deux niveaux de motivation de la variation phonétique en situation de contact des langues. *Langues et contacts de langues dans l'aire méditerranéenne*, l'Harmattan, 183-196.
- Fihlon, A. 2009. *Langues d'ici et d'ailleurs. Transmettre l'arabe et le berbère en France*. INED.
- Ferguson, C. A. 1959. Diglossia. *Language and social context*, Penguin books. 232-251.
- Gadet F. 2003. *La variation sociale en français*, Ophrys.
- INSEE. 2012. *Immigrés et descendants d'immigrés en France*.
- Jamin M. Trimaille C. Gasquet-Cyrus M. 2006. De la convergence dans la divergence: le cas des quartiers pluri-ethniques en France, *French Language Studies 16*, Cambridge University Press, 335–356.
- Jodelet D. 1993. Les représentations sociales : regard sur la connaissance ordinaire, *Sciences Humaines n°27*, 22-24.
- Kallmeyer, W. & Keim, I. 2002. Linguistic variation and the construction of social identity in a German-Turkish setting. A case study of an immigrant youth group in Mannheim, Germany. *Discourse Constructions of Youth Identities*. John Benjamins, 29-46.
- Kouidri F. 2009. Contact de langue et positionnement identitaire : la langue métissée du rap algérien, *Synergies Algérie*, 8, 123-138.
- Labov W. 2001. *Principles of linguistic change : social factors*, Blackwell, Oxford.
- Lagarde C. 1996. *Le parler « melandjao » des immigrés espagnols en Roussillon*. Presses Universitaires de Perpignan,
- Lambert P. 2005. *Les répertoires plurilectaux de jeunes filles d'un lycée professionnel : Une approche sociolinguistique ethnographique*, Thèse de Doctorat, dir. J. Billiez, U. Stendhal Grenoble.
- Laroussi F. 1993. Processus de minoration linguistique au Maghreb. *Cahiers de linguistique sociale*, 22, 45-56.
- Lüdi G. & Py B. 1995. *Changement de langage et langage du changement. Aspects linguistiques de la migration interne en Suisse*, L'âge d'homme, Métropole 10.
- Manço A. 2002. *Compétences interculturelles des jeunes issus de l'immigration, perspectives théoriques et pratiques*, l'Harmattan.
- Madray F., Marcelllesi J.B. 1981. *Langues de France et nation, La pensée*, n°221-222, 18-31.
- Merabti N. 1991. *Pratiques bilingues et réseaux personnels de communication*. Thèse de doctorat, dir. J. Billiez, U. Stendhal Grenoble3.

- Moore D. 2001. Les représentations des langues et de leur apprentissage. Itinéraires théoriques et trajets méthodologiques. *Les représentations des langues et de leur apprentissage. Références, modèles, données et méthodes*, Collection Crédif-Essais, Didier, 7-22.
- Picq P., Sagart L., Dehaene G., Lestienne C. 2008. *La plus belle histoire du langage*. Seuil.
- Rampton, B. 1995. Language Crossing and the Problematisation of Ethnicity and Socialisation. *Pragmatics*, 5/5, 585-514.
- Sabatier C. 2011, Appartenances Identitaires de Jeunes Français-Maghrébins à l'École Élémentaire Française : Entre Maux et Pratiques. *Santé et éducation de l'enfance*, 3(1), 62-90.
- Sarkar, M. 2008. « Ousqu'on chill à soir? » Pratiques multilingues comme stratégies identitaires dans la communauté hip-hop montréalaise. *Diversité urbaine*, n° hors série. 27-44.
- Tabouret-Keller, A. 1997. Language and identity. *The handbook of sociolinguistics*, Blackwell, 315-326.
- Taleb-Ibrahimi, K. 1995. *Les Algériens et leur(s) langue(s) : éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*. El Hikma, Alger.
- Trimaille C. 2004. Pratiques langagières chez les adolescents d'origine maghrébine. *Hommes et migrations*, N°1252, 66-73.
- Trimaille C. & Millet, A. 2000. Regards des sujets sur leurs pratiques et discours identitaires. *Une semaine dans la vie plurilingue à Grenoble*, LIDILEM, U. Stendhal Grenoble3, volume1, 14-49.